

La Ville met à jour ses données. Pour le calcul de votre subvention et les informations dont doit disposer la mairie, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce document.

Fiche à renvoyer à : **Service animation locale - Bibliothèque municipale Paul Bienvenu**

Rue Saint Blaise - Behren-lès-Forbach

Par mail : melanie.seewald@ville-behren.fr



Votre association

Vous devez joindre les documents ci-dessous :

Les statuts de votre association ;

Le récépissé de déclaration à la Préfecture et la liste des membres du comité de votre association ;

Tous les points demandés comptent dans le calcul de votre subvention 2023.



IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de votre association :

Siège social :

Téléphone :

Email :

Site internet :

N° de Siret :

Nom, prénom, adresse, téléphone (domicile - portable - email) du :

Président :	Vice-président :	Secrétaire :	Trésorier :

Autres membres du comité (fonction - nom - prénom - adresse - téléphone - email)

Date et n° du récépissé de déclaration en Préfecture :

Fédérations auxquelles l'association demandeuse est affiliée :

Nombre de membres de votre association :

	Behrinois :	Externes :
Enfants / adolescents (0 à 17 ans) :		
Adultes (de 18 ans et +) :		